

AGENDA

SAMEDI 10 OCTOBRE // TEAM GAZELLES POMPIGNA-CAISES, ZUMBA FITNESS de 15h à 17h, adultes et enfants à partir de 6 ans : 6 €, inscriptions : lesgazellespompignacaises2018@outlook.fr.

SAMEDI 10 OCTOBRE // LE POMPIGNAC HANDBALL CLUB moins de 13 reçoit le CA Béglais à 14h à la salle des sports de Pompignac et le Pompignac Handball Club Séniors 1 reçoit le HBC Audenge à 20h.

DIMANCHE 11 OCTOBRE, À PARTIR DE 15H // LINDO TANGO, 15 h, initiation, Bal de Tango Argentin, de 16h à 20h.

VENDREDI 16 OCTOBRE // ESPACE CITOYEN, Conférence astronomie "Si le système solaire vous était conté" (voir article) - à partir de 20h, salle des fêtes.

LES 20 ET 21 OCTOBRE // LUDOTHÈQUE TERRES DE JEU, Ateliers cirque pour les enfants de 4 à 12 ans à la salle de judo de Fargues Saint-Hilaire, sur 2 demi-journées : 5-6 ans 10h-12h 22 €, 7-12 ans 14h-16h 22 €, 4 ans 16h15-17h45 18 €, inscriptions à la Ludothèque. Contact Marie-Frédérique LAIRAT, Quitterie GUIMBERTAUD, ludotheque.terresdejeu@gmail.com, 05 56 72 69 63, 07 83 94 06 80.

MERCREDI 28 OCTOBRE // LUDOTHÈQUE TERRES DE JEU, Atelier cirque à la journée pour les 7 ans et plus 10h-16h (pique-nique sur place) 32 €, inscriptions à la Ludothèque.

SAMEDI 31 OCTOBRE // THÉÂTRE ENTRE 2 SCÈNES, "Si je peux me permettre" comédie en 2 actes de Robert LAMOUREUX, au profit de l'association Ensemble, entrée 12 € / moins de 12 ans 5 € (voir article ci-dessous) - à 20h30, salle des fêtes.

EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon**, les 14 et 21 octobre, au **Leclerc Sainte-Eulalie**, le 7 octobre et au **Carrefour de Lormont** le 28 octobre. Le départ a lieu à 9h10 depuis la place de l'Entre-deux-mers.

THÉÂTRE

"SI JE PEUX ME PERMETTRE"

La troupe "Entre 2 scènes" inattendu vient changer la donne : présente à la salle des fêtes de Pompignac, le 31 octobre 2015, à 20h30 : "Si je peux me permettre", comédie en 2 actes de Robert Lamoureux, mise en scène Marie Duguet : "Honnête" ? C'est un mot hors d'usage pour Franck Lequillard, homme d'affaires sans scrupules et manipulateur, qui doit sa brillante réussite à ses "magouilles". Alors qu'il est sur le point de conclure une affaire qui va le mener au sommet de sa gloire, un élément

Il a jusqu'au lendemain 18h pour trouver 60 millions ; passé ce délai, il sera ruiné... Avec son fidèle maître d'hôtel Marcel, il va envisager toutes les solutions possibles et imaginables pour éviter la catastrophe.

Une comédie hilarante et pleine de rebondissements. Entrée : 12 euros / 5 euros -12 ans (Au profit de l'association "Ensemble").

CINÉMA



> MERC. 21 OCT. / 14h30
HÔTEL TRANSYLVANIE 2
Animation de Gendy Tartakovski

(A partir de 6 ans)

Dracula et sa bande de monstres déjantés sont de retour ! À l'hôtel Transylvanie, beaucoup de choses ont évolué : Dracula a enfin accepté de dégeler son cœur et d'ouvrir la porte aux humains. Mais il se fait du souci pour son petit-fils, Dennis : mi-humain mi-monstre, ce gamin est bien trop adorable à son goût, et il risque de faire un piètre vampire ! Alors, quand les parents du petit, Mavis et Johnny, s'absentent, Drac fait appel à ses amis Frank, Murray, Wayne et Griffin pour apprendre à Dennis à devenir un monstre, un vrai. Personne ne s'attendait à ce que Vlad, le père de Drac – un vampire très grincheux et très vieille école – choisisse ce moment pour débarquer à l'hôtel. Et quand il découvre que son arrière-petit-fils a du sang humain, rien ne va plus...

PROGRAMMATION

> JEUDI 15 OCT. / 20h30
MARGUERITE
Comédie dramatique de Xavier Gianoli, avec Catherine Frot

> MERC. 28 OCT. / 14h30
LES NOUVELLES AVENTURES D'ALADIN
Animation, comédie d'Arthur Benzaquen.

> VEN. 30 OCT. / 20h30
LE LABYRINTHE : LA TERRE BRÛLÉE, Aventures de Wes Ball.



CINÉ THÉ

> LUNDI 19 OCT. / 14h30
L'ÉTUDIANTE ET M. HENRI
Comédie d'Ivan Calbérac

> LUNDI 02 NOV / 14h30
LOLO
Comédie de Julie Delpy, avec Danny Boon

LUDOTHÈQUE TERRES DE JEU PROJET "NOS VILLES SONT EN JEU"

D'octobre à décembre, projet "Nos villes sont en jeu", organisé par les médiathèques et ludothèques de Salleboeuf et Créon : panel d'animations variées et originales (journée rétro gaming, soirées jeux, expos, soirée impro, semaines à thèmes...).

Contact Marie-Frédérique LAIRAT, Quitterie GUIMBERTAUD, ludotheque.terresdejeu@gmail.com, 05 56 72 69 63, 07 83 94 06 80.

Imprimerie Rochelaise - Label Imprim'Vert. - Ne pas jeter sur la voie publique.

#18
OCT. 2015

Le Mensuel DE POMPIGNAC

EN BREF

> **TIPI // Un moyen simple de payer vos factures.** TIPI (Titre Payable par Internet) est un service sûr, facile et rapide, offert par votre mairie pour payer vos factures sur Internet, sans vous déplacer, quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) et de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple : Il suffit de vous munir de l'"Avis de Sommes à Payer" que vous venez de recevoir. Tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

- 1 > Connectez-vous à l'adresse Internet indiquée ;
- 2 > Saisissez les renseignements demandés ;
- 3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran ;
- 4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, puis saisissez les coordonnées de votre carte bancaire ;
- 5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement. Votre facture est réglée !

> **ESPACE CITOYEN //** Mercredi 2 décembre 2015 à 15h. Dans le cadre des "Mercredis Passion", Pierre BOULÉ, accompagné de sa guitare, interprétera des chansons de Georges BRASSENS et des œuvres de sa composition.



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un courrier électronique à :
lemensuel@pompignac.fr

À LA UNE

EQUIPEMENT DES ÉCOLES, ENTRETIEN DES ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS, AMENAGEMENTS, SPECTACLES...

EN ROUTE



Le rythme de la rentrée est bel et bien pris et les activités et programmes se succèdent à vive allure. Le Défi Sport, la Foire de Pompignac, avec son forum des associations, le théâtre, avec Molière venu chez nous, le conte en spectacle, les concerts...

Mais parallèlement les grands chantiers avancent. On voit se construire sous nos yeux le pôle médical, qui sera livré au premier semestre 2016, cependant que les dernières démarches sont engagées pour la construction du futur centre commercial. Le projet de logements et commerces dit "Le Parc de Citon", est quant à lui bien lancé, le permis de construire n'ayant eu à subir aucun recours, ni des riverains, ni des associations. La commercialisation est en cours et, lorsqu'elle sera avancée, le chantier pourra commencer, probablement à l'été 2016, avec la construction de la pharmacie, des appartements, des maisons de ville... Sur ce terrain, le bâtiment Arts et Loisirs, qui abrite le dojo, pour le judo et la gym, une salle de danse (tango argentin et flamenco), une salle de réunion et la bibliothèque, poura continuer à fonctionner tel quel pendant cette année, jusqu'en juin 2016. Ensuite, il faudra reloger les activités, qui doivent se trouver réunies à terme dans un nouveau bâtiment, à proximité de la nouvelle école. Mais pour un tel chantier, il faut toujours

quelques temps de préparation, dans le cadre de la gestion des marchés publics, et il y faut aussi le budget nécessaire. En attendant donc que ce projet se réalise (et il se réalisera sans faute), les activités sportives et artistiques seront accueillies provisoirement à la maison communale de Cadouin, dont la réhabilitation va commencer le mois prochain. Les locaux de Cadouin, qui accueilleront aussi une Maison des Assistantes Maternelles, seront prêts au premier semestre 2016. Quant à la bibliothèque, en attendant ses nouveaux locaux, qui seront ceux d'une médiathèque, elle sera accueillie dans un bâtiment modulaire placé à côté de la nouvelle école. La rentrée de septembre 2016 sera donc assurée pour toutes ces activités. La construction de la nouvelle voie structurante de centre bourg, avec ses aménagements de sécurité et son parcours qui évitera le goulet d'étranglement extrêmement dangereux du vieux bourg, est aussi dans le bon calendrier, même si le chantier a été retardé de quelques mois, dans la mesure où il a fallu changer de

maître d'œuvre. Les travaux seront lancés au début de l'année 2016. En parallèle, l'aménagement des lotissements communaux se poursuit : "Vallon de Lannegran" accueille déjà les premières maisons et il reste seulement 3 lots à vendre sur 21. Le "Village artisanal" du Clouet, et l'extension du lotissement d'habitation "La Clairière de Lauduc" sont en phase de démarrage de travaux (voir article). La nouvelle station d'épuration avec sa "zone Libellule" a obtenu les autorisations nécessaires pour que le chantier puisse commencer, ce qui sera le cas dans quelques mois. Ainsi notre village se développe, dans le respect de son environnement, l'urbanisation des campagnes ayant été stoppé, au profit de l'aménagement des zones urbaines existantes, dont le centre bourg, qui va gagner en intensité, avec plus de commerces, de services, de logements. Ce mois d'octobre ne sera pas en reste par rapport aux autres mois de cette année : les programmes avancent et vont bon train. A bientôt pour la suite !

ESPACE CITOYEN
**LES CONFÉRENCES
DÉBUTENT...**

VENDREDI 16 OCTOBRE : début du cycle des conférences, à 20h, salle des fêtes.

"Si le système solaire vous était conté..."

Un univers surprenant !

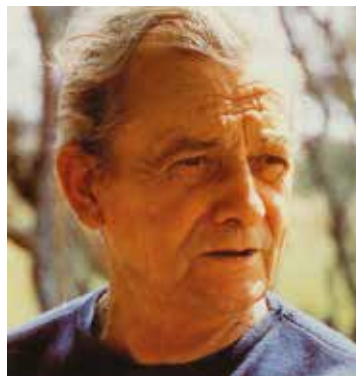
- de la formation du soleil aux planètes naines - les canyons de Mars et les satellites glacés

- les confins du système solaire...



CONTE DE NOËL, SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2015, À 18H À LA SALLE DES FÊTES

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la sortie du film "MERLUSSE", d'après l'œuvre de Marcel PAGNOL, projection du film et échanges avec un acteur qui a incarné il y a cinquante ans l'un des personnages d'enfant de cet émouvant conte de Noël. Réalisé par Georges FOLGOAS, avec Georges WILSON, René CLERMONT... Scénario de Marcel PAGNOL, musique de Jean WIENER. Première diffusion, le 25 décembre 1965, sur la première chaîne.



Venez nombreux aux activités de l'Espace citoyen ; partageons nos connaissances et nos passions ! Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de Laëticia PONS, conseillère municipale (téléphone Mairie : 05 57 97 13 00).

L'ACTUALITÉ EN IMAGES



Défi sport, le samedi 5 septembre



Défi sport, le samedi 5 septembre



Travaux stade : escaliers en bois construits pour passer du niveau tennis et gymnase au niveau terrain de foot et vestiaires.



Espace citoyen, vendredi 4 septembre // Vernissage d'œuvres d'artistes locaux à la Maison des Solidarités et concert vocal à l'église.

FESTIVITÉS
**FOIRE DE
POMPIGNAC,
DU 6 SEPTEMBRE**

Notre foire annuelle a été un beau succès, plus intense encore que l'année dernière. La formule consiste maintenant à associer les activités, marché des producteurs de pays, artisanat d'art, vide-grenier, forum des associations, avec stands et démonstrations, performances sur scène, accueil des nouveaux Pompignacais, manèges et restauration sur place.

Le beau temps était de la partie et la journée s'est déroulée avec une belle affluence de public. Le judo, le tai chi, le théâtre, la danse moderne, le flamenco, le fitness, les musiciens, les choristes ont attiré vers la scène des spectateurs enthousiastes, au fil d'un programme de scène annoncé et s'étalant sur la journée. Les producteurs et la brasserie ont proposé des repas, sous les vastes barnums permettant de réunir à table des centaines de convives. Les stands des producteurs de vins, fromages, charcuteries, foies gras, miels, ont alléché le chaland, nombreux en cette occasion. Le vide-grenier, malgré les 7 ou 8 vide-greniers concomitants se déroulant le même jour dans d'autres communes, a attiré son public habituel de chineurs. Quelques exposants d'artisanat d'art se sont réunis dans la petite salle des fêtes pour offrir au public un panel de productions, personnelles ou associatives.

Au débriefing de cette belle journée, il apparaît que l'on peut d'un côté être satisfait de ses résultats, de l'autre que l'on peut améliorer encore l'organisation générale et particulière de notre foire. À cet égard, le comité des fêtes, qui se constitue actuellement sous l'égide de la municipalité, est au travail pour examiner en détail le déroulé des événements et il est attentif à toute proposition. N'hésitez donc pas à écrire pour exprimer votre avis et faire des suggestions (comitedesfetes@pompignac.fr)



THÉÂTRE
LE MALADE IMAGINAIRE À POMPIGNAC



Vendredi 2 octobre, la troupe bordelaise bien connue du Pont Tournant a joué à Pompignac la pièce de Molière *Le Malade Imaginaire*. Excellente représentation, où l'art de Molière a été amplement mis en valeur. Auteur de comédies, Molière a en effet renouvelé le genre, pour ne pas dire révolutionné. Il a d'une part mis ensemble le comique de la farce et le sérieux de la grande comédie. Il a d'autre part inventé de sujets de société brûlants, les mariages disproportionnés (*L'École des femmes*), l'hypocrisie en matière religieuse (*Tartuffe*), les exactions de la noblesse (*Don Juan*). Il s'est ensuite intéressé aux caractères, l'avare, le misanthrope. Nous en avons un de la meilleure espèce avec *Le Malade Imaginaire*, celui d'un paranoïaque de la santé, qui se croit toujours malade et qui s'entoure de médecins et d'apothicaires, tous plus ignares les uns que les autres, mais tous fort intéressés par leurs honoraires. Car cette comédie est une satire de la médecine et des médecins, parlant latin et grec, mais ne sachant que purger et saigner, sans jamais parvenir à soigner les malades. Les temps ont bien changé et l'on fait confiance à la médecine en nos jours où la science a pris sa place. Au XVII^e siècle il n'en était pas de même et la médecine était souvent associée à l'imposture. Interprétant lui-même le rôle du malade imaginaire, Molière, atteint d'une maladie à l'époque incurable (*la tuberculose, que l'on appelait la phthisie*), a joué jusqu'à l'extrême limite de ses forces. A la quatrième représentation, au cours même de la pièce, les acteurs se rendent compte qu'il

est épuisé. Ils ferment le rideau et Molière s'évanouit. Il est transporté chez lui, où il meurt quelques heures plus tard. Mais ses pièces continuent de nous parler et de nous faire rire tout en nous apprenant la vie. Les acteurs de la troupe professionnelle du Pont Tournant, accompagnés de trois musiciens, ont su restituer à merveille le climat de cette comédie-ballet, où le théâtre associe le jeu des acteurs à la musique et à la danse, dans une alternance entre les scènes de farces, avec masques, costumes et gestuelles comiques et les scènes de "raisonnement", qui traitent du fond du sujet, le comique étant une manière détournée de parler des choses sérieuses, sans ennuyer et en étant des plus efficaces. Cent cinquante personnes sont venues applaudir cette belle représentation et le public attend avec impatience la venue prochaine du Pont Tournant, le 2 février 2016, pour *La Cantatrice Chauve*, de Ionesco, et le 2 mars 2016 pour *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, de Marivaux.



ÉVEIL ARTISTIQUE À POMPIGNAC
**LA MUSIQUE POUR LES PETITS,
C'EST OUVRIR SES YEUX ET SON CŒUR
SUR LE MONDE**

L'école municipale de musique de Pompignac propose une nouvelle approche de la musique et des arts depuis le 28 septembre, à destination des enfants des écoles élémentaire et maternelle.

Les séances se déroulent sur une heure en petits groupes d'enfants : le lundi - PS/MS 16h-17h, -CE1/CE2 17h-18h le mardi - GS/CP 16h15-17h15, CM1/CM2 17h15-18h15

Anne Dorian, chanteuse lyrique, comédienne et musicothérapeute, en charge de ces ateliers, rappelle l'impact de la musique et des arts sur l'éducation. Sa méthode de travail s'inspire d'ateliers d'éveil musical et d'applications en musicothérapie. C'est la recherche du bien-être de l'individu. Les enfants évoluent dans l'écoute, le respect et le partage avec l'autre. Durant les séances, les enfants abordent l'écoute musicale, la découverte des instruments mais ils travaillent

aussi la voix, le chant, le maintien du corps. Les activités sont fondées sur le jeu. Anne Dorian travaille en lien avec le coordinateur de l'école de musique, Sébastien Brebbia, et la responsable de la chorale Sophie Lourenço, pour proposer un travail commun sous forme de chants, concerts et spectacle de fin d'année. **Pour inscrire votre enfant, contactez la mairie de Pompignac au 05 57 97 13 00**



SPORT
**NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE
À POMPIGNAC**

Alexandre Pré, coach sportif et préparateur physique des Boxers de Bordeaux (*hockey sur glace*), propose, à partir du 28 septembre 2015, des séances de cross training à Pompignac. Le cross training est une activité exploitant le principe de l'entraînement croisé des qualités physiques et des activités sportives au sein d'une même séance et qui vise à l'amélioration harmonieuse des différentes performances physiques, de la santé du pratiquant et au développement de l'efficacité motrice pour tous les mouvements de la vie quotidienne. Le Cross training vous permettra de :
- Perdre du poids durablement
- Affiner et sculpter votre silhouette
- Rendre votre corps plus tonique et plus mince
- Améliorer votre condition physique, votre résistance et votre endurance

- Obtenir un physique athlétique
- Vous défouler, véritable antistress
- Vous sentir bien
Les séances de cross training auront lieu les lundis, mercredis et jeudis par groupes de 10 maximum dans la cour et sous le préau de l'école élémentaire de Pompignac. Les séances sont ouvertes dès l'âge de 16 ans et elles sont mixtes. Elles dureront chacune 30 minutes et 3 créneaux sont disponibles : 18H30, 19H15 et 20H00. Les personnes devront prendre un abonnement qui leur permettra de participer à 3 séances par semaine sur le créneau choisi, jusqu'au 13 juillet. L'abonnement est de 39,95 € par mois (soit environ 3 € la séance). Du 28 septembre au 15 octobre vous pouvez venir essayer une ou plusieurs séances gratuitement en réservant : appeler le 07 82 38 89 18.



TRAVAUX

VILLAGE ARTISANAL DU CLOUET ET EXTENSION DU LOTISSEMENT "LA CLAIRIÈRE DE LAUDUC" : DÉMARRAGE DES TRAVAUX.



Le terrain dit "du Clouet", situé à l'entrée de la commune au nord-ouest, d'une surface globale restante d'environ 3 hectares, est un emplacement de choix pour l'essor général de notre commune.

La partie haute, donnant sur l'avenue du Périgord, est parfaitement adaptée au développement de l'activité économique indispensable à la vie locale car en liaison directe avec les grands axes de desserte routière. Une parcelle d'un hectare a été détachée déjà et vendue à l'entreprise Aquitaine Bâches Services, qui va y construire un bâtiment destiné à son activité (*bâches, liners, voiles...*).

La partie basse est idéale pour assurer la création d'un nouveau quartier d'habitation dans le prolongement des zones d'habitation existantes. Une parcelle de 8000 m² environ a déjà été détachée pour créer le lotissement communal "La Clairière de Lauduc", les maisons étant en construction et pour l'une d'entre elles, déjà habitée. Une extension de ce lotissement, vers l'Ouest, est donc engagée pour répondre aux demandes et aux souhaits d'accession à la propriété sur la commune.

Pour que ce projet de création d'un village artisanal et d'un

lotissement d'habitation voie jour, une procédure de près de 8 mois menée depuis le début de l'année 2015 a été nécessaire : sélection du maître d'œuvre, rédaction du cahier des charges, consultation et choix des entreprises pour l'exécution des travaux.

La consultation des entreprises a été décomposée en 2 lots : un pour la voirie et un pour les réseaux divers. Ce découpage a permis de mettre en concurrence des entreprises spécialisées dans leurs domaines d'activité et donc de bénéficier d'offres techniquement et financièrement optimisées. Six entreprises concourraient pour le lot 1, et quatre pour le lot 2. Les marchés ont été attribués fin septembre.

Les travaux d'aménagement du village artisanal et de l'extension du lotissement d'habitation "La Clairière de Lauduc" vont donc débuter en ce mois d'octobre. Le délai global (*hors intempéries*) est de l'ordre de 5 mois. La livraison des lots est ainsi prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2016. Ces travaux consistent en la création des voiries, aire de retournement, trottoirs, éclairage public, bassin de régulation des eaux pluviales avant rejet au milieu naturel, espaces verts, amenée de l'ensemble des réseaux secs et humides au droit de chaque

parcelle et clôtures en façade de parcelles donnant sur le domaine communal dans le but de garantir une unité esthétique des lieux.

Afin d'assurer une réalisation harmonieuse qui préservera notre cadre de vie, une bande de 7 m de large, le long de la route départementale n°115 dite "chemin de Lauduc", est conservée par la commune afin de maintenir et d'améliorer le rideau végétal, sur 3 m de large, et un cheminement doux mixte (*piétons, cyclistes...*) sur 4 m de large menant de l'entrée du lotissement de la Clairière de Lauduc à l'avenue du Périgord. Cette disposition permettra notamment aux personnes empruntant les transports en commun de se rendre aux arrêts en toute sécurité.

Ce chemin favorisera également les liaisons inter quartiers et inter-village, puisque, depuis l'avenue du Périgord, il sera alors possible de rejoindre le centre bourg en empruntant successivement ce nouveau chemin, les trottoirs de la route de Touty puis ceux de la route de l'Eglise, sur un viaire piéton d'environ 3,5 km.

Pour permettre une circulation parfaitement sécurisée et un accès spécifique au village artisanal, les travaux comprendront également un élargissement du chemin de Lauduc (*la RD 115*) sur sa partie haute entre l'entrée du

village et l'avenue du Périgord. Ce projet, travaillé en concertation avec le conseil départemental, a reçu son approbation. L'accès à l'extension du lotissement d'habitation se fera depuis l'accès à l'actuel lotissement La Clairière de Lauduc, en sa partie initiale. De plus, une large bande végétale de plus de 5 m marquera la séparation entre village artisanal et extension de lotissement. Ainsi, les deux zones seront distinctes physiquement.

Au total, 12 lots viabilisés seront créés dans le village artisanal et 12 dans l'extension du lotissement "La Clairière de Lauduc". Les lots auront en moyenne et sauf exception une surface de 1000 m². Preuve de la grande attractivité de notre commune et de la forte demande pour de tels produits, à ce jour, avant toute commercialisation, 9 des 12 lots artisanaux sont réservés ainsi que 3 des 12 lots d'habitations.

Le village artisanal accueillera de l'artisanat dit "doux" du domaine médical, du bâtiment, des PME.... Aucune entreprise classée au titre de l'environnement (*exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains...*) ne sera admise, comme le stipule le Plan Local d'Urbanisme.

ÉCOLES

POMPIGNAC SE MET À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Si aujourd'hui équiper les écoles primaires en matériel informatique est incontournable, la mise en place n'est pas toujours aisée. Outre la question financière pour l'équipement lui-même, se posent les questions de réseaux, de locaux, de formation des enseignants, de disponibilité de contenus... Ainsi l'accès au numérique à l'école élémentaire de Pompignac a nécessité un travail non négligeable. Dans un premier temps, la commune a réalisé à l'école élémentaire, dans chaque salle (*classes, salle des maîtres...*) un câblage complet, blocs prises secteur supplémentaires, accès internet et téléphonie, et liaison par fibre optique avec les serveurs que gère la mairie. La nouvelle école maternelle était quant à elle câblée depuis sa construction et en lien direct avec les serveurs par fibre optique. Puis, après la validation par l'inspection académique des projets pédagogiques des deux écoles, fin novembre 2014, l'analyse des besoins, des possibilités techniques et matérielles, la mairie a lancé une consultation en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants. L'option choisie a été celle des classes mobiles.

Ainsi 23 tablettes numériques sont arrivées à Pompignac, 7 tablettes pour l'école maternelle et 16 tablettes pour l'école élémentaire. Les qualités de la tablette numérique sont reconnues. Sa rapidité de mise en œuvre, son autonomie, sa légèreté, sa simplicité d'utilisation, sa manipulation intuitive, sa mobilité, participent aux apprentissages et

les facilitent. Il s'agit pour les enseignants de s'approprier ce matériel et d'engager des pratiques pédagogiques innovantes s'appuyant sur le potentiel technique des tablettes tactiles. Un ordinateur portable accompagne chaque classe mobile, les tablettes permettent une utilisation interactive enseignant - élèves. Équipées de connexion internet sécurisée, les tablettes sont munies d'un stylo pour faciliter la préhension des petits. En élémentaire, un vidéoprojecteur interactif accompagne également ces tablettes et a été installé dans une classe. En maternelle, la classe mobile comprend également un vidéo projecteur et un écran. Ce sont des outils qui permettront de commencer l'apprentissage du numérique, qui aujourd'hui bouleverse tous les secteurs. Le numérique n'est cependant pas amené à remplacer la pédagogie et les outils de travail traditionnels. Si pour l'instant les nouvelles performances des élèves, qui ont accès aux outils numériques, restent peu appréciables, selon un rapport de l'OCDE, on verra certainement cette situation changer dans la mesure où les enseignants auront pu intégrer l'usage de ces nouveaux outils dans leur pratique pédagogique et dans le processus général d'acquisition des savoirs et des savoir-faire. L'enjeu est donc là. C'est la manière d'utiliser le numérique qui compte avant tout. Motivés les enseignants sont prêts à s'approprier cet outil et à exploiter au mieux son potentiel technique.

TRAVAUX

TRAVAUX DE FINITION, ROUTE DE L'ÉGLISE

Lors des travaux de réhabilitation de la route de l'Eglise, entrepris à la demande de la commune par la communauté des communes, un élargissement a été effectué à certains endroits du parcours de la voie pour pouvoir construire le trottoir. Des talus ont été rabetés à cet effet. Il restait à consolider ces talus, pour éviter que la terre libre ne s'effondre et que les haies

et clôtures ne soient fragilisées. Le choix du processus s'est fait sur la pose de potelets de bois traités en autoclave, bien stabilisés dans un socle de béton. L'installation allie l'esthétique au fonctionnel.

TRAVAUX

TRAVAUX ROUTE DE LA POSTE : RUISSEAU ET EAUX PLUVIALES



Les travaux engagés route de la Poste concernent la gestion des eaux du ruisseau dit de la Capéranie et des eaux pluviales convergeant vers le point de jonction avec la rivière de la Laurence.

Actuellement, deux buses de 600 mm de diamètre passent sous la route pour que les eaux rejoignent la rivière. La section de ces busages est insuffisante pour permettre le passage des flux d'eaux pluviales dans les moments de fortes précipitations. Il a donc été décidé de remplacer le dispositif existant, nettement sous dimensionné, par un pont cadre de grande dimension, pour que les eaux puissent s'écouler sans obstacle. Les modules devant constituer ce pont cadre sont actuellement entreposés sur le chemin menant à la station d'épuration. Le chantier a en effet été retardé par le fait que cette nouvelle installation nécessite le déplacement des réseaux existants,

eau potable et fibre optique. C'est chose faite à présent et les travaux principaux vont pouvoir reprendre en ce début du mois d'octobre. Ils engendreront une gêne pour la circulation, allant jusqu'à la fermeture totale de la voie pendant quelques jours (*déviations par le chemin de Martinot*). Après ces travaux, un aménagement de sécurité sera installé (*double écluse*) pour ralentir la circulation sur la route de la Poste et pour permettre la traversée de la voie par les usagers de la ceinture verte. La communauté des communes qui réalisera ces derniers travaux interviendra avant la fin de l'année.



RENCONTRE AVEC...

L'ÉQUIPE DES SERVICES TECHNIQUES

Vous les avez forcément croisés au détour d'une rue, près de chez vous, dans un camion ou en train d'arroser un massif floral, il s'agit, bien entendu, de l'équipe des Services Techniques de Pompignac. Parés, la plupart du temps, de leur short jaune et de leur veste fluo, ils connaissent par cœur la ville, ses bâtiments et ses espaces verts puisqu'il s'agit de leur terrain d'action au quotidien. Véritable couteaux suisses de la commune, les agents communaux agissent partout pour embellir et préserver la ville dans plusieurs domaines : voirie, espaces verts, bâtiments...

L'équipe est composée de 6 personnes, Gilles Genet, Adrien Arnoud, Christophe Cursan, Pascal Lallier, Rudy Douchet avec à leur tête Jean-Claude Germain. Bernard André, quant à lui, est le chauffeur du bus, tâche qui l'occupe désormais à plein temps.

Chef d'orchestre des services techniques, Jean-Claude Germain alterne entre la cinquantaine d'appels quotidiens pour répondre aux demandes de la Mairie, des associations et des particuliers, le management de l'équipe, et les différentes missions de terrain à suivre ou à effectuer. Tous les vendredis, la programmation de la semaine suivante est établie avec la secrétaire générale et le maire. De là, la répartition du travail s'effectue entre les personnels. Le planning conserve cependant la souplesse nécessaire pour répondre aux urgences.



Et des missions, il y en a un grand nombre sur la commune :

- **LES ESPACES VERTS** : mission menée plus particulièrement par Christophe, Adrien et Rudy, qui consiste à l'entretien, le fleurissement, la tonte, l'arrosage des espaces verts... Les lieux dont l'équipe technique doit s'occuper sont très importants : parc communal (13 hectares au bois de Cadouin et à Bel Horizon, avec le parcours d'orientation, le parcours de forme), l'aire de jeux pour enfants (plaine des sports, 1 hectare), le stade (3 hectares), les chemins de la ceinture verte (6 km), les bois et terrains naturels récemment acquis par la commune, route de l'ermitage, route de la Laurence, passage de Touty..., les espaces verts des lotissements, les bas-côtés des voiries, dont le fleurissement a été engagé... L'immensité de la tâche a conduit la commune à confier une partie du travail à des entreprises extérieures, qui coordonnent leur action avec les services techniques.

- **LES BÂTIMENTS** : mission menée principalement par Pascal et Jean-Claude (Pascal est formé en maçonnerie et a son permis transports en commun pour le

bus communal lui permettant de seconder Bernard André). consiste notamment à leur entretien, aux travaux divers (carrelage, maçonnerie...)... Les bâtiments communaux, notamment les écoles, demandent un entretien permanent et des travaux de remise en état (carrelage, maçonnerie, électricité, plomberie...). Le mercredi après-midi de chaque semaine est dévolu à l'entretien de base des écoles, par exemple. Les vacances donnent lieu dans les écoles à des travaux plus importants. Toute la semaine est par ailleurs occupée par les bâtiments et les lieux bâtis à entretenir. Il s'agit de la salle des fêtes, le complexe arts et loisirs, comprenant le dojo, la salle de danse, la bibliothèque, la nouvelle école maternelle, le nouveau restaurant scolaire, l'école élémentaire, la Mairie, la Maison des Associations (route de l'Eglise), la maison des Solidarités (avenue de la Mairie), les ateliers municipaux (route du Pont Castaing), le gymnase et les vestiaires basket, handball et pala (plaine des sports), les vestiaires foot, le club house de tennis, le city stade, la maison communale de Cadouin

(allée de Pins), le local de la pétanque (route de la Poste), l'école de musique (passage du Puits), l'Agence Postale Communale (à la galerie marchande), l'église, le cimetière. Bientôt s'ajouteront le tennis couvert, le nouveau complexe arts, sports et culture... Les gros travaux sont confiés à des entreprises. Les installations techniques sont sous contrat de maintenance (chauffage, eau chaude sanitaire, alarmes anti-incendie, alarmes anti-intrusion, portails automatiques...). L'entretien et les petits travaux sont assumés par l'équipe technique. S'ajoute à cela le ménage quotidien, assuré non pas par les services techniques, mais par les agents d'entretien (un article présentera leur travail dans un prochain Mensuel). Le maintien en propreté de certains bâtiments est assuré par les usagers (église, chalet de la pala, local de la pétanque...). Malgré cela on voit l'ampleur de la tâche pour les agents municipaux, peu nombreux au demeurant.

- **L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE**, les tontes, notamment des fossés : mission menée principalement

par Gilles, qui possède un permis spécifique pour conduire l'épaveuse, machine à bras articulé, montée sur un grand tracteur et servant à tondre les bas-côtés des voies et les haies accessibles, permettant de débiter les buissons et herbes en bord de fossés, les chemins, les espaces verts... L'entretien des voiries, ramassage des feuilles, nettoyage réparation des voies, nettoyage des trottoirs et des bordures, sécurisation, suivi de la signalisation, des marquages... est aussi dévolu aux services techniques. Il y a 36 km de voies à Pompignac, ce qui fait théoriquement 72 km de fossés ou de trottoirs. 30 % de la voirie est communautaire, mais la Communauté des Communes a passé convention avec la Commune pour l'entretien de ces voies, qui revient donc aux services techniques. La tâche est tellement considérable pour le tout petit nombre de personnes que comprennent les services techniques, qu'il est envisagé, pour un meilleur résultat, de faire comme dans la plupart des autres communes de France : les riverains devront s'occuper de l'entretien du trottoir, des

bordures et des caniveaux devant chez eux. Certains le font déjà bénévolement, avec un grand sens du service public. La mesure sera généralisée sous peu. A défaut de cela, il faudrait engager beaucoup de personnel, et donc augmenter considérablement les impôts...

- **LA MANUTENTION** : mission menée par l'ensemble de l'équipe technique (près de 50 % du temps de travail de l'équipe !), pour installer le matériel pour les associations, les différentes manifestations sur la commune, le prêt de matériel aux particuliers (barium, chaises, tables...). Cette tâche est considérable et elle handicape nécessairement l'équipe technique, qui passe la moitié de son temps à déplacer le matériel et à l'entretenir. Pour diminuer cette charge, trop importante, la commune a procédé à l'achat de matériels supplémentaires, déposés progressivement dans les différents bâtiments communaux, à demeure, pour éviter les manutentions. Par ailleurs, la gestion du prêt de matériel aux associations et aux particuliers sera dans quelques temps confiée au nouveau comité des fêtes, qui apportera de ce fait un soutien non négligeable au fonctionnement des services communaux pour les manifestations et les activités festives. Dans l'attente de ces nouvelles dispositions, nous rappelons que lorsqu'il s'agit d'une manifestation organisée par une association ou un particulier, les agents municipaux doivent être épaulés par les personnes demandant le matériel (bénévoles de l'association par exemple). Le matériel est mis à la disposition de tous et doit être rangé dans la mesure du possible pour faciliter le travail de l'équipe. Merci à tous.

Les journées sont bien remplies pour l'équipe des Services Techniques qui gèrent aussi les achats de certains matériels, l'affichage sur les panneaux de la commune et toutes les demandes des administrés concernant l'entretien, les arbres à couper ou encore les petits (et gros) soucis techniques que vous pouvez rencontrer.

NOUVELLE ÉCOLE

RÉCEPTION DU TROPHÉE ARCHI DESIGN CLUB



Le jour de la Foire, le 5 septembre, avait lieu à 11h30, à la nouvelle école maternelle, la réception du trophée Archi Design Club, le bâtiment ayant été classé premier en France, dans la catégorie petite enfance. En présence de la Conseillère Départementale, Anne-Laure Fabre Nader et des architectes Marc Ballay et Stephan Danet, une courte cérémonie a été organisée, après la visite de l'école et du restaurant scolaire pour les Pompignacais qui participaient à l'événement (certains n'avaient pas encore vu l'intérieur du bâtiment), pour les élus des autres communes et pour les participants à la Foire qui s'étaient déplacés un moment pour assister à l'arrivée du trophée. Vous vous souvenez de l'annonce de la nomination de notre école dans le cadre de la distinction Archi Design Club et le vote demandé au public. Les lauréats sont primés à la suite de l'addition des atouts, 50% pour les professionnels journalistes et 50% pour le public. C'est ainsi que le premier prix a été décerné à la nouvelle école maternelle de Pompignac. Le Maire Denis Lopez a rappelé les étapes de la construction de ce très beau bâtiment, qui a fait l'admiration de tous et pour lequel les architectes ont reçu une ovation. Ceux-ci ont évoqué le concept architectural qui les a inspirés, une école protectrice pour les petits, selon l'image d'un "cocon", la cour ayant cette forme et étant inscrite dans le bâtiment.

RENCONTRE AVEC...

ALEXANDRA DE L'INSTITUT JARDIN DES SECRETS

Nouvelle vitrine, nouveau nom et surtout nouvelle gérante : vous avez certainement remarqué que l'institut de la place de l'Entre-deux-Mers s'était fait une beauté depuis le mois de mai. Alexandra Ribeiro, maman de deux enfants et habitante de Saint-Germain-du-Puch, souhaitait ouvrir un nouvel institut, après 15 ans passés à Lormont, pour se rapprocher de son lieu d'habitation et proposer ses services dans un village plutôt que dans une ville. La reprise de l'institut de beauté de Pompignac tombait donc à pic et c'est elle-même qui a réalisé tous les travaux de décoration pour ouvrir un commerce qui lui ressemble : zen, doux et professionnel. Ravie de l'accueil qui lui a été fait par ses voisins commerçants, par les clientes qui n'ont pas hésité à revenir, et par la Mairie, Alexandra Ribeiro ne se verrait pas ailleurs aujourd'hui, surtout depuis qu'elle a pris connaissance des projets d'aménagement du nouveau centre bourg. Participer à la vie commerciale d'un village est pour elle très important et le contact établi avec ses clientes s'en ressent : le bouche-à-oreille fonctionne parfaitement !



Le "Jardin des Secrets" propose différents soins pour les femmes mais aussi pour les petites filles grâce à une marque spécialisée pour enfants (6 à 12 ans). Au programme, pose de vernis à paillettes et soin du visage aux senteurs de barbe à papa. Souhaitons tout le succès que mérite Alexandra pour la reprise de ce commerce, qui participe activement au dynamisme de notre commune.

Plus d'informations :
05 56 72 85 98 ou
www.le-jardin-des-secrets.fr